Comment procéder lorsque je quitte la HE-Arc et que j'ai un portable privé lié à l'école ?

Cet article s'adresse aux étudiants des filières Informatique de gestion, Conservations-restauration et de toute l'Ingénierie.

Lorsque vous quittez notre école, il convient d'effectuer les manipulations suivantes pour libérer votre ordinateur des configurations imposées par notre école.

1. Désinscription de l'ordinateur du tenant HE-ARC (Entra ID). Pour ce faire, veuillez suivre l'un des articles suivants:
    a. Se déconnecter du compte professionnel ou scolaire
    b. Se déconnecter du portail d'entreprise
2. Désinstallation manuelle de tous les logiciels fonctionnant avec une licence appartenant à l'école à l'aide de cet article Microsoft

A noter
Selon les situations, il pourra être nécessaire d'effectuer les points 1.a + 1.b
Dans le cas où l'ordinateur n'arrive pas à se séparer du tenant HE-ARC, il reste la possibilité de réinitialiser Windows en suivant l'article Comment réinitialiser Windows ?

En cas de difficulté avec ces procédures, vous pouvez contacter notre helpdesk ou passer à notre guichet de Neuchâtel directement dans les semaines qui suivent votre départ de l'école.

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=122